ITCEQ

République Tunisienne
Ministère du Développement, de l'Investissement
et de la Coopération Internationale
Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives

Enquête annuelle sur la compétitivité des entreprises 2017

Synthèse des principaux résultats

Tél : (+216) 71 802 044
Fax : (+216) 71 787 034
E-mail : contact@itceq.tn
27, rue du Liban
1002 Tunis - Belvédère

www.itceq.tn

La présente note est la propriété de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ). Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de l'ITCEQ est considérée comme illicite et constitue une contrefaçon.

Ce document est élaboré par Mmes Affet Ben Arfa, Hanen Baklouti Trabelsi et Mr Haithem Zammali . La traduction en anglais a été assurée par Mme Hajer Mehouachi et celle en arabe par Mr Noureddine Maghraoui.

Remerciements

L'Institut Tunisien de la compétitivité et des Etudes Quantitatives tient à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de l'enquête annuelle sur la compétitivité, notamment, les chefs d'entreprise ayant répondu au questionnaire pour l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé à nos enquêteurs.

Les réponses recueillies ont servi de base pour analyser le climat des affaires et la compétitivité de l'entreprise pour l'année 2017 et identifier les principales insuffisances auxquelles il faut remédier afin d'améliorer l'environnement des affaires.

Introduction

L'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives mène depuis l'année 2000 une enquête qualitative sur le climat des affaires et la compétitivité des entreprises.
L'objectif étant d'évaluer le climat des affaires en vue d'identifier les principales contraintes auxquelles se heurtent les entreprises dans l'exercice de leurs activités, d'évaluer les performances qu'elles ont réalisées ainsi que les efforts qu'elles ont menés pour préserver, voire même, améliorer leur compétitivité dans un environnement de plus en plus concurrentiel et, enfin, de recueillir leurs anticipations en matière d'activité, d'emploi et d'investissement.

Les résultats de l'enquête permettent d'éclairer les différents acteurs économiques sur la portée des réformes engagées et les actions à entreprendre, pour concrétiser les objectifs assignés en matière de compétitivité.

Depuis son lancement, l'enquête compétitivité a connu plusieurs changements qui ont touché aussi bien l'échantillon que le questionnaire servant de base pour l'enquête en introduisant des modules spécifiques d'une année à l'autre en liaison avec les nouvelles préoccupations du pays. Pour l'année 2017, le zoom a concerné la nouvelle loi d'investissement.

L'enquête 2017, dont les travaux sur terrain se sont déroulés durant les mois Septembre Octobre et Novembre, a ciblé 1200 entreprises privées opérant aussi bien dans l'industrie que dans les services et réparties sur tout le territoire tunisien. 967 y ont répondu par interview directe; soit un taux de réponse de %81. Nous présentons dans ce document les principaux résultats issus de cette enquête sur l'environnement institutionnel et règlementaire des affaires d'une part, et sur les performances et les anticipations des entreprises, d'autre part.

1 - Passant de 200 entreprises industrielles en 2000 à 1200 entreprises industrielles et de services depuis 2015

Environnement des affaires

Pour tenir compte de toutes les perceptions portées sur les domaines de l'environnement des affaires, qu'elles soient positives ou négatives, un indicateur synthétique de perception du climat des affaires (IPCA) est élaboré depuis 2007.

Cet indicateur varie de 0 à 100: plus il se rapproche de 100, plus le climat des affaires est jugé favorable. Le suivi de l'évolution de l'IPCA permet de voir s'il y a ou non amélioration de la perception portée sur l'environnement des affaires.

Une dégradation de la perception globale de l'environnement des affaires

L'indicateur de perception du climat des affaires, continue de reculer passant de 60.7 en 2015 à 58.7 en 2016 puis à 58.3, synonyme d'une moindre satisfaction des entreprises quant à l'environnement dans lequel elles œuvrent.

Evolution de l'IPCA

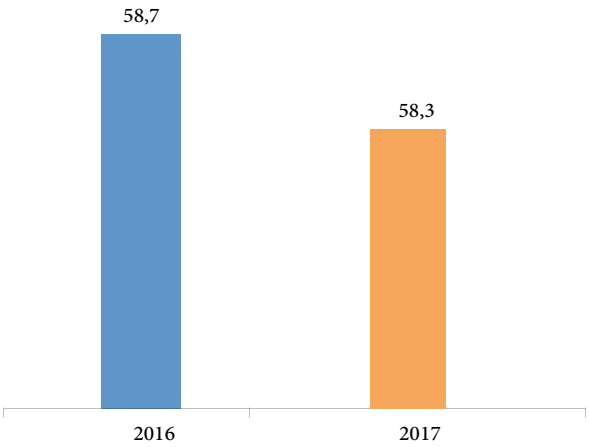

Plusieurs facteurs ont contribué à la baisse de l'indicateur de perception du climat des affaires

Sur les 11 domaines couverts par l'enquête, 5 ont connu une tendance baissière de leur indicateur respectif. Il s'agit de l'infrastructure, du cadre macroéconomique et réglementaire, des ressources humaines, des pratiques dans le marché et de la corruption. Cependant, les autres domaines ont connu une amélioration relative en 2017. Notons, à ce titre, que l'indicateur de la «situation sécuritaire» a réussi à réaliser une avancée remarquable avec une valeur de 58,8 en 2017 contre 51,8 en 2016. Cette amélioration substantielle a permis, pour la première fois depuis 2012, au domaine de la « situation sécuritaire » de quitter la liste des volets les plus défavorablement perçus par les chefs d'entreprise, traduisant, ainsi, le succès des actions menées par l'appareil sécuritaire en matière de lutte contre le terrorisme.

Evolution de l'IPCA 2016-2017

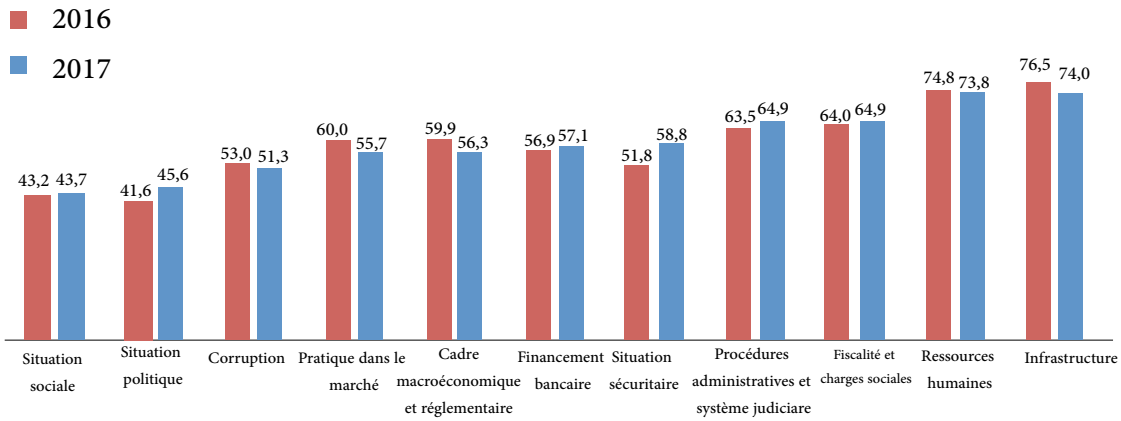

Le climat social, le climat politique, la corruption, les pratiques dans le marché, le cadre macroéconomique et règlementaire ainsi que le financement bancaire sont les points faibles du climat des affaires de 2017

L'examen des indicateurs partiels laisse dégager 6 principaux facteurs ayant tiré vers le bas la valeur de l'IPCA, entravant ainsi le bon déroulement des affaires en Tunisie.

Il s'agit surtout de la situation sociale qui constitue le domaine le plus défavorablement perçu par les chefs d'entreprise. Vient par la suite la situation politique, la corruption dont les répercussions négatives perdurent encore, les pratiques dans le marché dont l'indicateur partiel a connu la plus importante baisse par rapport à l'année dernière, le cadre macroéconomique et règlementaire classé en cinquième position comme facteur défavorablement perçu et du financement bancaire qui présente une contrainte structurelle.

Indicateurs partiels de perception du climat des affaires

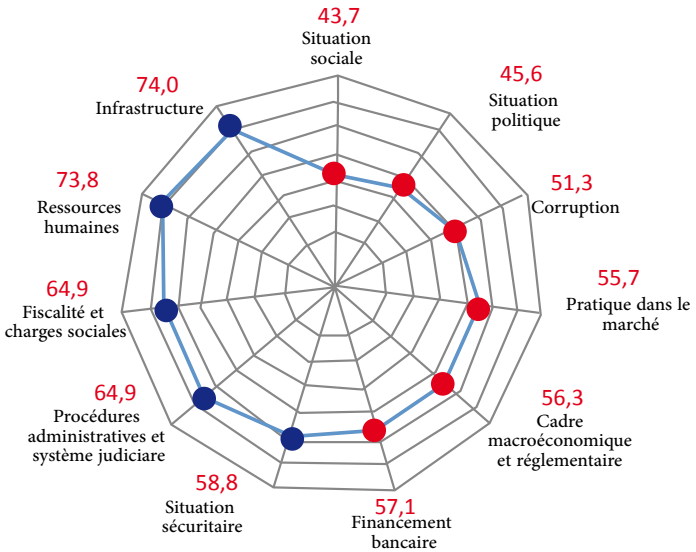

Le climat social est le domaine le plus défavorablement perçu

En dépit d'une légère augmentation de l'indicateur partiel relatif au climat social (passant de 43.2 en 2016 à 43.7 en 2017), synonyme d'une relative amélioration de la perception portée sur ce volet, le climat social reste le domaine le plus défavorablement perçu avec %48 des entreprises le considérant comme contrainte majeure au bon déroulement de leur activité et à leur développement.

Entreprises considérant la situation sociale comme obstacle

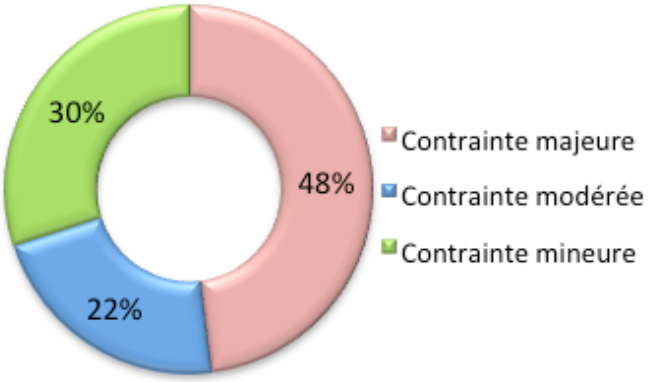

A ce titre, ce facteur continue à constituer l'une des principales contraintes à l'investissement, dans la mesure où l'instabilité sociale serait la raison pour laquelle 20 % des entreprises n'ont pas investi en 2017.

Pire encore, il importe de révéler que **les grèves** continuent à générer **des problèmes d'approvisionnement** pour 8 % des entreprises et ont même été derrière la suspension de l'activité au cours du premier semestre 2017 pour 2 % des entreprises enquêtées.

En plus des grèves, les entreprises dénoncent l'absentéisme dont le taux continue d'augmenter

Une augmentation du taux d'absentéisme a été relevée dans les entreprises, passant de 4.87 % en 2014 à 5.41 % en 2015 et 5.67 % en 2016 (soit en moyenne 15 jours d'absence par employé).

La situation politique reste un domaine défavorablement perçu

45 % des entreprises considèrent le climat politique actuel comme instable et constitue une contrainte majeure pour le développement de leur activité et ce, indépendamment de leur taille et régime.

Entreprises considérant la situation politique comme obstacle

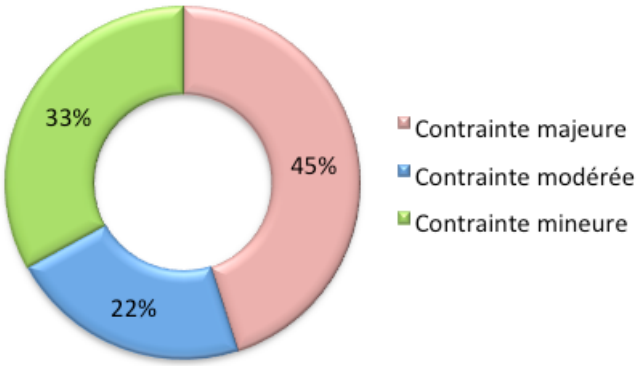

Cette instabilité, qui perdure depuis des années, est l'une des principales raisons ayant dissuadé 22 % des hommes d'affaires d'investir en 2017.

Corruption : le paradoxe entre perception et réalité perdure encore

L'examen de l'évolution de l'indicateur de perception relatif à la corruption dans le secteur institutionnel montre que les chefs d'entreprise portent une vision de plus en plus négative quant à ce phénomène avec un indicateur partiel qui décent de 58.2 en 2015 à 53 en 2016 puis à 51.3 en 2017. A ce titre, 49 % des entreprises enquêtées déclarent que la corruption s'est accentuée et 42 % trouvent qu'elle s'est maintenue.

Comment a évolué le phénomène de la corruption ?

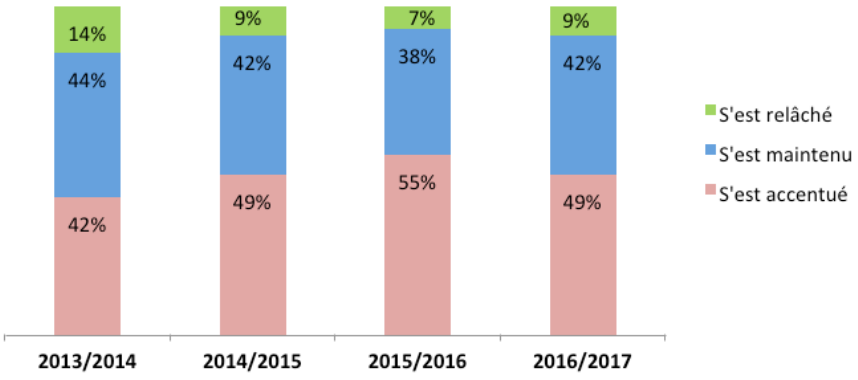

Cependant, sur le plan des pratiques et paradoxalement à ce qui précède, le pourcentage des entreprises déclarant avoir été contraintes à payer des pots de vin a accusé une baisse entre les années 2015 et 2017, passant respectivement de 29 % à 25 % entre 2015 et 2016 puis à 23 % en 2017.

Cet écart entre la perception et la réalité pourrait s'expliquer par la lenteur dans l'application des mesures de lutte contre la corruption laissant prédominer les perceptions négatives malgré l'amélioration réalisée sur le plan pratique.

...Avec une amélioration au niveau de la douane

Cette baisse sur le plan des pratiques est surtout remarquable au niveau des entreprises traitant avec la douane où le pourcentage de celles déclarant avoir été contraintes à faire des versements informels est passé de 32 % en 2015 à 26 % en 2017.

Entreprises contraintes à faire des versements non officiels

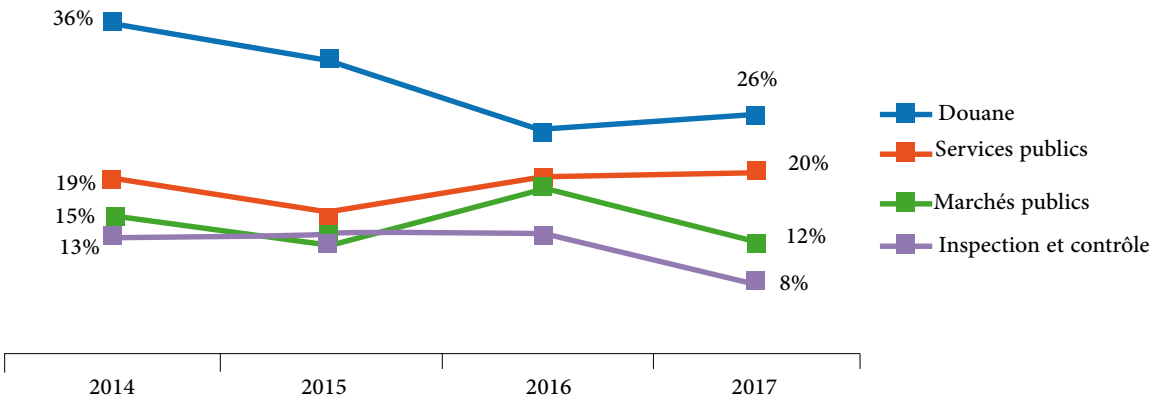

A ce niveau, suite à l'adoption de la loi relative à la protection des dénonciateurs et des témoins dans les affaires de corruption et celle relative à l'enrichissement illicite, un signal fort est déjà lancé signifiant qu'il y a une volonté politique pour lutter contre la corruption et rétablir l'autorité de l'Etat. Un tel signal serait nécessairement en mesure d'améliorer la perception de l'ampleur de la corruption dans le secteur institutionnel.

Les pratiques dans le marché : la dégradation de la perception la plus significative

Abordé à travers 3 sous facteurs à savoir la concurrence déloyale et pratiques anticoncurrentielles, le marché parallèle et les marchés publics, l'indicateur de perception relatif à ce volet a accusé la baisse la plus remarquable passant de 60 en 2015 et 2016 à 55.7 en 2017 dénotant l'exacerbation du phénomène de la contrebande et ce qui en suit.

A ce titre, les réponses recueillies montrent qu'en plus du marché parallèle dénoncé par 41 % des enquêtés, la concurrence déloyale et pratiques anticoncurrentielles sont considérés comme obstacle au développement de 45 % des entreprises répondantes.

Entreprises considérant les pratiques dans le marché comme contrainte majeure

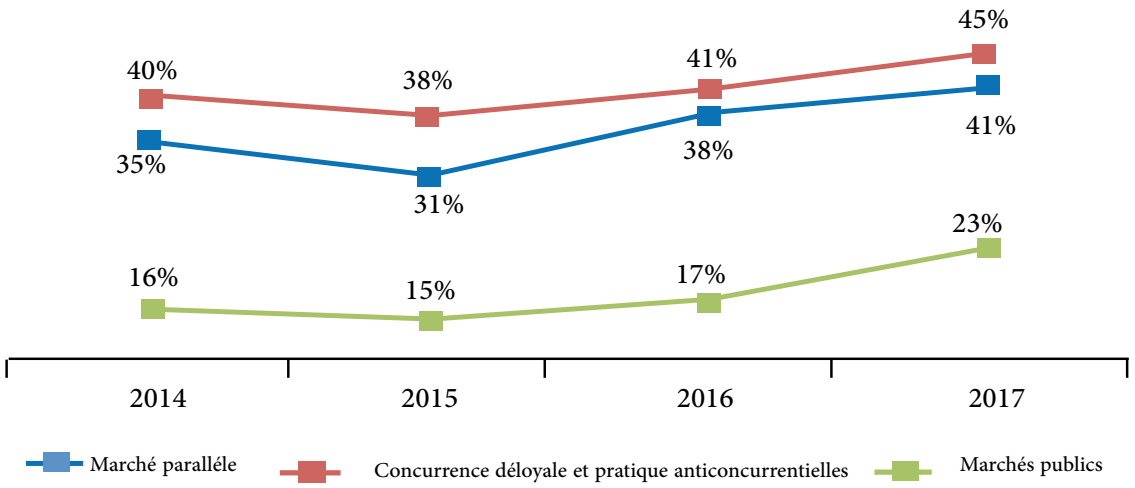

Le cadre macroéconomique et règlementaire : une instabilité qui se prononce en 2017…

La perception portée sur le cadre macroéconomique et réglementaire s'est encore détériorée en 2017, comme en témoigne l'augmentation de la fréquence des entreprises le considérant comme obstacle majeur pour leur développement.

Entreprises considérant le cadre macroéconomique et règlementaire comme contrainte majeure

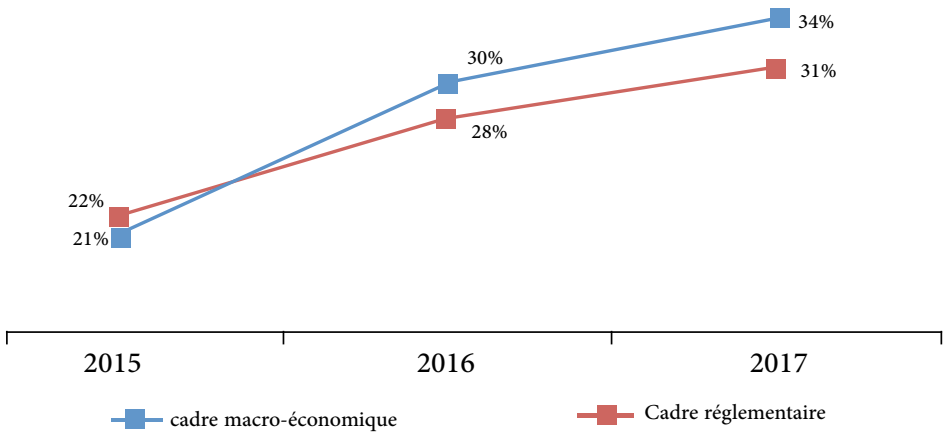

Cette perception reflète l'instabilité par la quelle passe la Tunisie tant au niveau macroéconomique que réglementaire notamment en ce qui concerne le taux de change.

Rappelons à ce niveau, qu'étant en chute quasi-continue depuis 2011, le dinar tunisien n'arrête pas de s'effriter face aux devises européenne et américaine. Ainsi, entre décembre 2016 et décembre 2017, le dinar a perdu 20,4 % de sa valeur face à l›euro, et 8,9 % face au dollar américain.

Cette instabilité du taux de change n'a pas été sans conséquences sur l'activité des entreprises dans la mesure où elle a causé des perturbations au niveau de l'approvisionnement pour 37 % des entreprises.

Financement bancaire: contrainte structurelle

L'examen de la chaîne de financement des entreprises a montré que le financement bancaire continue à constituer la principale source de financement externe de l'entreprise bien que ce mode ait toujours été considéré comme contrainte sévère aussi bien au niveau du coût que de l'accès au crédit bancaire.

Entreprises considérant le financement bancaire comme contrainte majeure

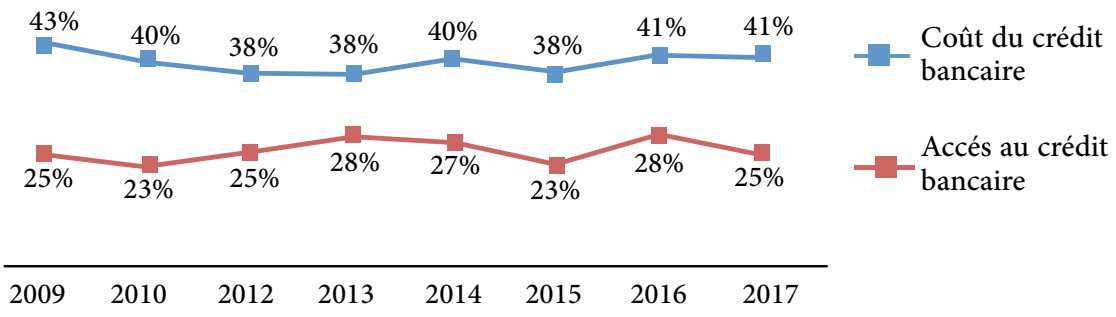

La situation sécuritaire : un rétablissement qui se concrétise davantage

Avec une augmentation de 7 points entre 2016 et 2017, l'indicateur de perception relatif à la situation sécuritaire a enregistré l'amélioration la plus substantielle pour atteindre 58.8 en 2017 contre 51.8 une année auparavant. Une telle évolution dénote l'effort remarquable déployé par l'appareil sécuritaire et l'armée nationale pour lutter contre le terrorisme et le crime de tous genres.

Cependant, malgré cette amélioration plus du tiers des entreprises considèrent encore aussi bien le terrorisme que la situation de la Libye comme obstacles à leur développement.

Plus encore, certains déclarent que l'insécurité a été à l'origine de perturbations en matière d'approvisionnement voire même source de suspension de l'activité.

Entreprises considérant la situation sécuritaire comme obstacle majeur

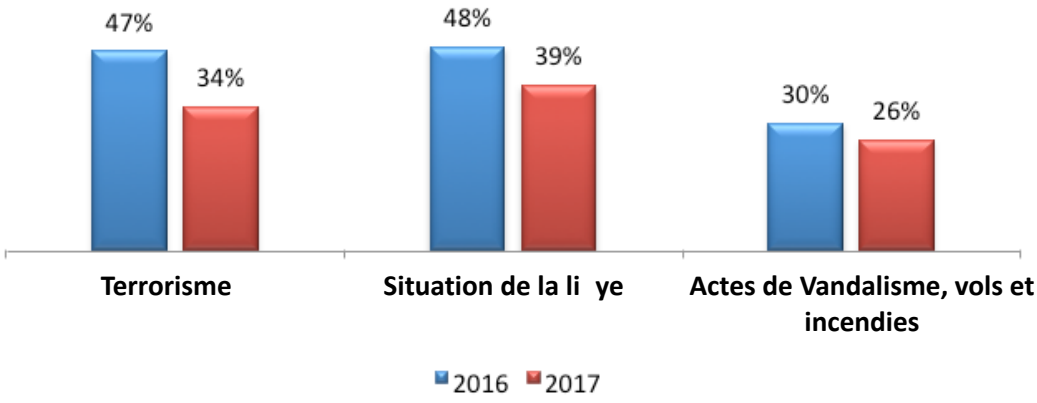

Par ailleurs, d'autres domaines de l'environnement des affaires ayant un aspect structurel méritent plus d'attention. Il s'agit de la fiscalité dont la réforme tant attendue devrait privilégier la simplification des procédures, la transparence, l'équité fiscale et la globalité, des procédures administratives et système judiciaire qui souffrent respectivement d'une complexité des procédures et de longueur des délais de résolution des litiges.

D'autres insuffisances sont aussi à relever au niveau de l'infrastructure....

Bien qu'elle semble bien perçue, l'infrastructure cache des insuffisances, notamment, au niveau du transport surtout dans les régions de l'intérieur.

Indicateurs partiels de perception de l'infrastructure

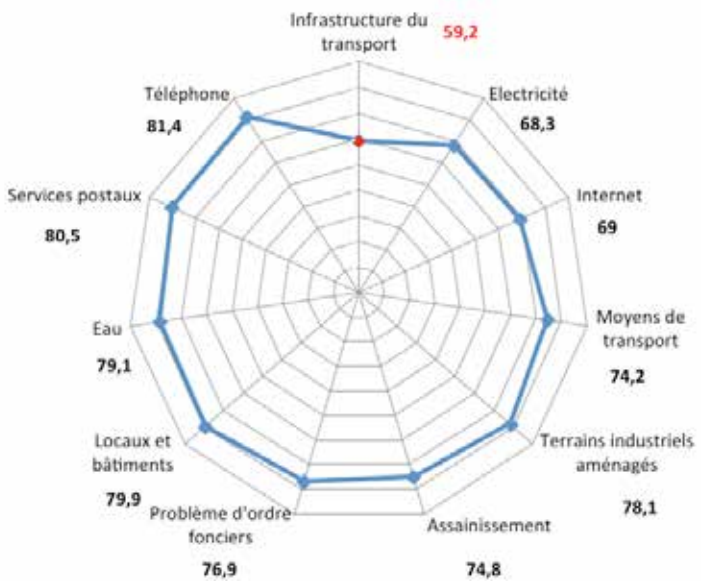

Performances et anticipations

Une amélioration en 2016 des indicateurs de performance qui se confirme en 2017

Les résultats de l'enquête 2017 confirment la reprise de la croissance économique qu'a connue la Tunisie en 2016 et en 2017 avec une augmentation de la part des entreprises déclarant de meilleures performances tant au niveau de la production et du chiffre d'affaires qu'à celui des exportations et de la valeur ajoutée et ce, au détriment des entreprises déclarant plutôt un recul.

Evolution des indicateurs d'activité

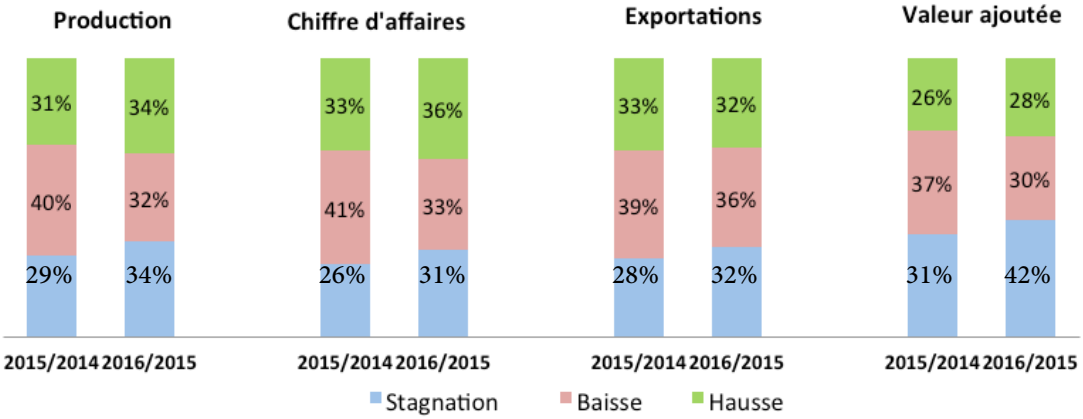

Evolution des indicateurs d'activité durant le 1er semestre en cours par rapport au 1er semestre de l'année précédente

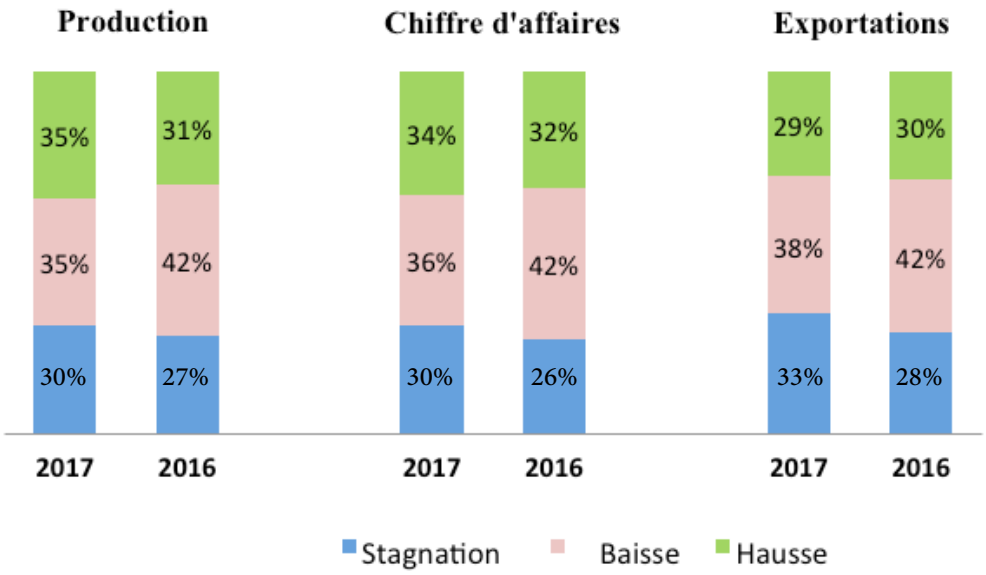

Cependant, le manque de visibilité continue à marquer les anticipations des chefs d'entreprise sur le plan national....

La situation politique et sociale du pays, telle qu'elle est perçue par les chefs d'entreprise, semble influencer les anticipations de ces derniers quant à l'évolution future de l'économie du pays. En effet, 42 % n'arrivent pas encore à avoir une vision claire pour l'année 2018 ; pourcentage qui n'a pas connu de changement durant les 4 dernières années, contre une baisse remarquable de la fréquence des chefs d'entreprise affichant un certain optimisme pour se situer à 15 % seulement, contre 34 % trois années auparavant.

Anticipations des chefs d'entreprise quant à l'évolution de l'économie du pays pour l'année à venir

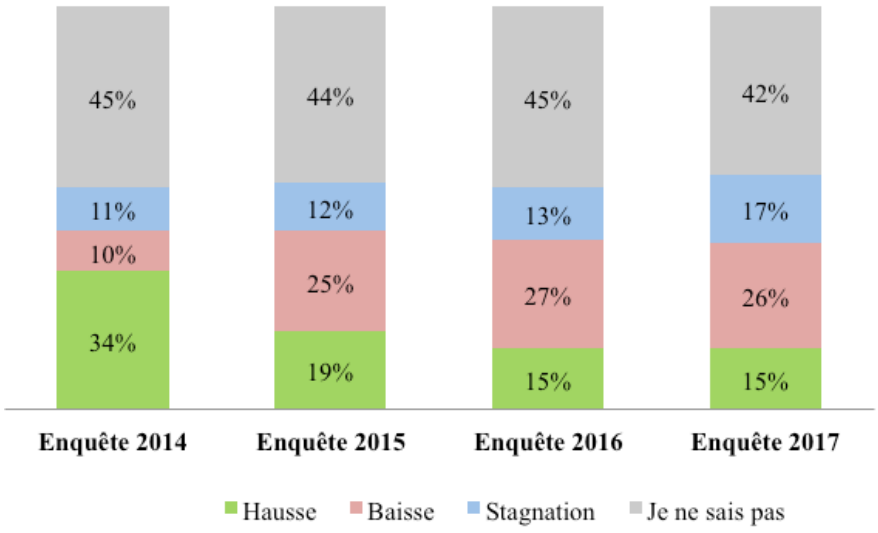

....et aussi en ce qui concerne leur propre activité

S'agissant des perspectives d'évolution de leur propre activité, les réponses recueillies auprès des entreprises laissent déduire que le pourcentage des entreprises optimistes n'a pas changé ces 3 dernières années. Il est à noter, également, qu'une entreprise sur trois, demeure incertaine quant à l'évolution de son activité en 2018. Cette fréquence n'a pas connu un changement significatif lors des 4 dernières enquêtes.

Anticipations des chefs d'entreprise quant à l'évolution de leur activité pour l'année à venir

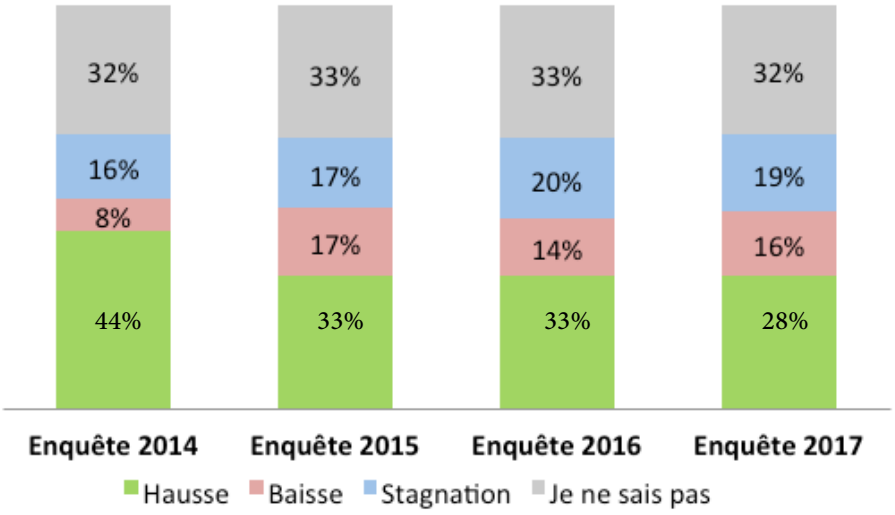

...et celle du secteur dont elles relèvent

L'incertitude des chefs d'entreprises est encore visible lorsqu'il s'agit d'anticiper l'évolution du secteur dans lequel ils opèrent. A cet effet, 34 % des interrogés ont déclaré qu'ils n'ont pas une vision claire sur l'évolution future de l'activité de leur secteur. Pour le reste des interviewés, la vision pour l'année 2018 est partagée entre ceux qui prévoient une hausse (27 %) et ceux qui prévoient une baisse (18 %) ou encore une stagnation de l'activité du secteur (21 %).

Anticipations des chefs d'entreprise quant à l'évolution de leur secteur pour l'année à venir

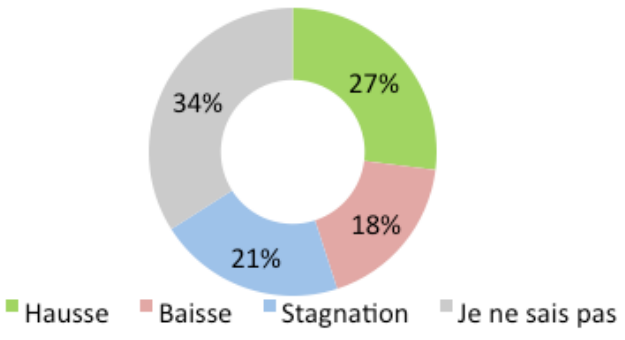

L'incertitude marque aussi les anticipations en matière d'emploi

En matière d'emploi, seules 19 % des entreprises ont déclaré qu'elles envisagent d'embaucher en 2018. Cette fréquence est encore plus faible (16 %) lorsqu'il s'agit du recrutement des diplômés du supérieur.

Notons que dans un contexte encore incertain, une proportion importante reste prudente aussi bien pour l'embauche des diplômés du supérieur que pour toutes les autres catégories.

Quelles sont vos perspectives d'emploi pour 2018 ?

Total emploi

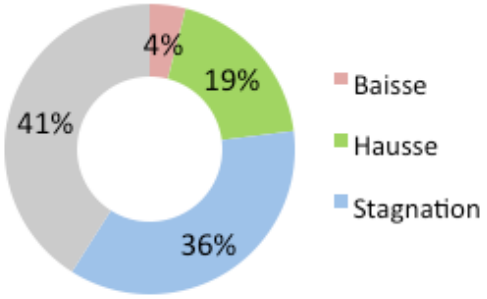

Dont diplômés du supérieur

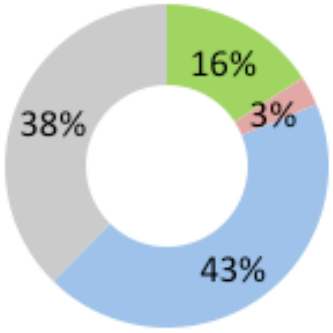

Les investigations sectorielles montrent que les anticipations d'embauche sont plus marquées au niveau des entreprises opérant dans l'IAA (27 %), pour l'industrie manufacturière, et du secteur du leasing (67 %), pour les services.

Avec, cependant, un certain optimisme concernant les anticipations d'investissement notamment à moyen et long termes

En matière d'investissement, les perspectives de court terme laissent déduire qu'en dépit de la conjoncture défavorable et des contraintes relatives au climat des affaires, plus d'une entreprise sur quatre a exprimé son intention de réaliser des investissements en 2018.

Pour le moyen et le long terme, ce taux grimpe à 31 %. Cependant, il est à remarquer que les chefs d'entreprise affichent plus d'incertitude quant à leur décision d'investissement pour cette période.

Projetez-vous de réaliser des investissements ?

en 2018

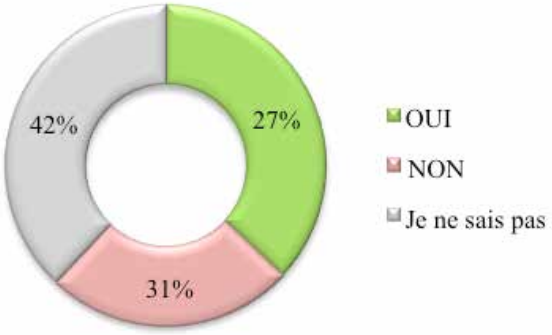

A moyen et long termes

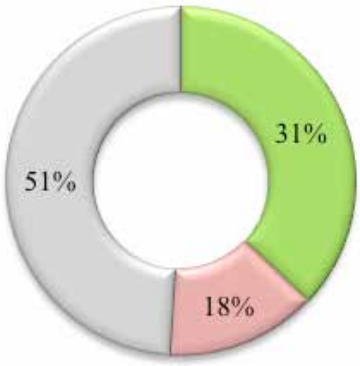

Une corrélation positive entre « entreprises optimistes » et « entreprises averties de la nouvelle loi d'investissement »

Par ailleurs et étant donné que l'investissement est la pièce maîtresse pour relancer la croissance et la création d'emploi, un ensemble de réformes ont été adoptées dont on peut citer la nouvelle loi d'investissement, entrée en vigueur le 1er avril 2017 et qui comporte plusieurs dispositions au profit des investisseurs. A ce sujet, les résultats de l'enquête révèlent qu'une entreprise sur quatre déclare être suffisamment avertie du contenu de cette nouvelle loi.

Etes-vous suffisamment averti du contenu de la nouvelle loi d›investissement?

Projetez-vous de réaliser des investissements à moyen et long termes ?

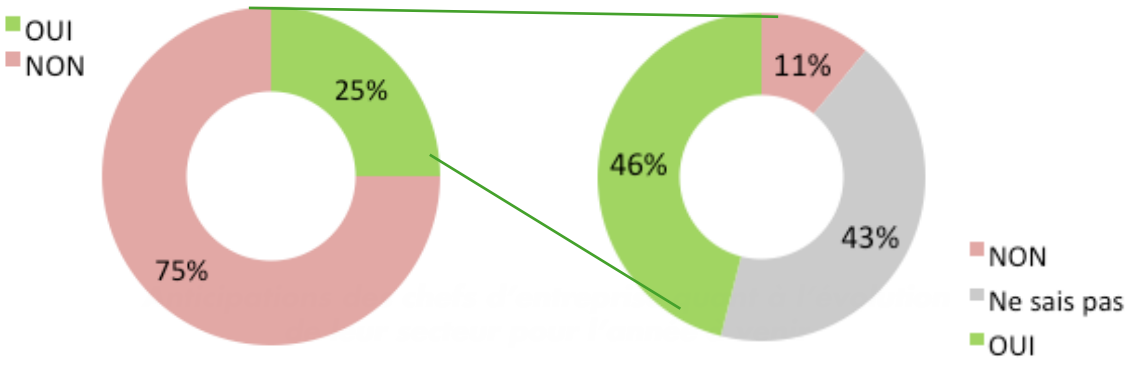

Pour ces entreprises, %46 d'entre-elles ont déclaré qu'elles projettent de réaliser des investissements (contre %31 toute entreprise confondue).

Ces résultats montrent que la transition de l'ancien code d'investissement (1993) vers la nouvelle loi d'investissement reste encore lente. En effet et même si la nouvelle loi est entrée en vigueur depuis plus d'un an, les décrets d'application attendent leur promulgation, ce qui pourrait expliquer le manque d'informations des investisseurs sur le contenu de la nouvelle loi et leur incertitude lorsqu'il s'agit d'intentions d'investissement. Ainsi et avant de se prononcer sur l'apport de la nouvelle loi en termes d'amélioration du climat des affaires et de relance de l'investissement, il apparait crucial, au préalable, d'accélérer le processus de promulgation des décrets d'application et de sensibiliser, aussi, les investisseurs sur les avantages et les incitations apportés par ladite loi.